

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 10

L'an deux mil quatorze, le vingt-neuf mars à 15 heures,  
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session  
ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

**Date de convocation :** 10/06/2014

**Présents :** Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., JACOMET M., FAY E.P., LESBROS JM et  
Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

**Absent :** DROGOUL- SPANU D..

**Objet:** participation à la fête d'Argenton -le 02/08/2014-

*Monsieur le Maire donne lecture à son conseil d'un courrier émanant du président de l'association « pour l'animation et la sauvegarde du hameau d'Argenton » sollicitant une aide de 800€ en vue de l'organisation de la fête le 02 août prochain.*

Les années précédentes un apéritif complet était fourni par la commune pour environ 350€ ; avec en plus pour l'année 2013, 100€ de boissons acheté.

La discussion est ouverte et il est décidé à l'unanimité des membres présents qu'un crédit de 200€ en faveur de cette association et pour l'organisation de la fête sera ouvert à l'épicerie du Fugeret (si elle réouvre avant le 14/07/2014) soit à Intermarché d'ANNOT.

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus*

